

Le 8 janvier 2010



COMMUNIQUE

La CFDT des juridictions financières a appris avec beaucoup de tristesse la mort de Philippe Seguin, Premier Président de la Cour des Comptes.

Il avait, dès son arrivée à la Cour des Comptes, institué avec les organisations syndicales représentatives des personnels les bases d'un dialogue social, ferme mais respectueux.

Sous sa présidence, la situation des personnels a été notablement améliorée. Après plus de vingt ans d'attente, la création, rapide, de statuts particuliers et l'instauration d'un régime indemnitaire unifié ont mis fin à une situation inégalitaire et inacceptable.

Son action à la Cour n'a pas négligé la gestion concrète puisqu'il a su mettre en place une véritable administration, ouverte et compétente.

La CFDT salue la mémoire de P. Seguin avec un profond respect.